

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Matot - Mass'é



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Matot - Mass'é

« C'est de lui qu'il en sera délivré » : "le temps de détresse" lui-même constitue la délivrance

« Et l'Égypte enterrait ceux d'entre eux qu'Hachem avait frappés. » (Mass'é 33, 4)

"Ils étaient occupés par leur deuil." (Rachi)

Le "Or Méir" écrit à ce sujet un commentaire extraordinaire :

« La Torah vient ici faire l'éloge des hommes qui ont l'intelligence de placer leur confiance en Hachem et dont la foi est solidement ancrée dans leur cœur. Elle évoque **ceux pour qui tout ce qui arrive, de bien ou de mal, est le fait d'une providence particulière, ceux dont l'âme sait pertinemment que c'est le Créateur Béni-Soit-Il qui dirige et surveille** (les pas de l'homme ; n.d.t) **dans ses moindres détails.** Et s'Il leur prodigue toutes sortes de bien, ils Lui rendent grâce pour Ses bontés supplémentaires. Et dans le cas contraire, lorsqu'Il leur inflige un malheur וְכִי, ils savent très bien que cela aussi provient de Lui, selon ce que Sa sagesse aura décrété, afin de réparer certains points chez eux, pour une raison connue de Lui-seul. **L'homme sage qui voit les choses de cette manière se fera cette réflexion : "Pourtant, il est habituel qu'Hachem prodigue des bienfaits à Ses créatures et plus que le veau veut téter, la vache désire allaiter. Dès lors, pourquoi m'inflige-t-Il ce malheur ? C'est qu'il y a probablement en cela un aspect bénéfique !" »**

J'ai entendu d'une personne respectable, un 'Hassid âgé nommé Rabbi Y., qui diffuse l'enseignement de la Torah au public, une illustration de ce que représente la providence individuelle. Récemment, il eut une conversation téléphonique avec un Avrekh qui traverse toutes sortes d'épreuves difficiles. L'Avrekh marchait dans la rue

tandis que Rabbi Y. se trouvait chez lui à la maison. Il était deux heures du matin. L'Avrekh en question ne cessa de parler et de parler encore, tandis que Rabbi Y. prêtait une oreille attentive à ses sanglots.

Soudain, l'Avrekh dit sur un ton affolé : « Oh là, là ! J'aperçois **un enfant de deux ans qui erre tout seul à deux heures du matin...** C'est très dangereux. Mais à qui puis-je m'adresser avec cet enfant à une heure pareille ? » Quelques instants plus tard, il dit avec un soupir de soulagement : « **Ah ! J'aperçois ses parents qui marchent non loin de lui ? Ils l'observent, veillent sur lui et le protègent... !** »

Le lendemain, cet Avrekh confia à Rabbi Y. : « Toute la nuit, je me suis retourné dans mon lit du fait de ce dévoilement du Saint-Béni-Soit-Il. Moi aussi, en effet, j'étais en train de me lamenter en m'imaginant être tout seul, comme cet enfant de deux ans errant en plein milieu de la nuit dans les rues de la ville, sans aucune surveillance. Mais, en fait, il m'incombe de réfléchir : **tout comme les parents de cet enfant marchaient à proximité de lui, en le surveillant et en le protégeant, mon Père dans les cieux également marche à mes côtés, et Il me protège et me délivre en tout temps !** »

Cette explication concerne également celui à qui quelqu'un cherche à nuire. En effet, il est écrit : « *Nombreuses sont les pensées dans le cœur de l'homme, seule la décision d'Hachem se réalisera.* » (Michlé 19, 21) Ce verset contient de quoi **apaiser** chacun d'entre nous, à condition d'en connaître la signification : notre Père, notre Berger, C'est Lui qui décide, c'est Lui qui donne et qui prend, c'est Lui qui éclaire et qui obscurcit, c'est Lui qui rallonge et qui raccourcit. Tout ce qui se passe dans le monde, les mondes supérieurs et ce monde ici-bas, tout provient de Sa main. **Et qui va pouvoir Lui dire**

comment agir ? Seule Sa volonté se réalisera. Cela concerne tous les hommes, dans le bien comme dans le mal. Même s'il nous semble parfois qu'untel fomenté contre nous de mauvaises choses, ne nous affolons pas ! Car on sait que (en hébreu) ce verset peut se lire d'une autre manière : « *Les nombreuses pensées qui sont dans le cœur de l'homme* », à savoir le fait qu'un homme malintentionné pense que ce sont ses actions qui auront telle ou telle conséquence entrainera que « *la décision d'Hachem se réalisera* » au bénéfice de la victime, comme l'illustre l'histoire suivante :

Rabbi David Ashkénazi, Av Beth Din de Teltcheva, était le gendre du Yétev Lev (vers la fin de sa vie, il monta en Israël et s'établit à Safed). Teltcheva était une ville proche de Hihahel, l'endroit où habitait le Isma'h Moché. Un jour, ce dernier fit savoir qu'on lui avait dévoilé du Ciel que l'âme-sœur qui convenait à son petit-fils, le Yétev Lev, était la fille du Rav de Teltcheva. Et de fait, le Chidoukh fut conclu à la joie de tous, tandis que le Rav de Teltcheva s'engagea, pour les besoins de la cause, à donner une dot conséquente, bien qu'il fût d'une pauvreté à faire frémir (le Yétev Lev affirma qu'il n'avait rien reçu de matériel de son beau-père, à l'exception du "trou du Mikvé". En effet, ce dernier se levait très tôt le matin, avant lui, et il cassait la glace qui recouvrait la surface de l'eau pour pouvoir se tremper. Le trou restait alors également ouvert pour lui).

A cette époque, il était de coutume que le père de la fiancée envoie l'argent de la dot, et on fixait alors une date pour le mariage. Le Isma'h Moché attendit donc la "lettre" annonçant le paiement de la dot, mais celle-ci n'arriva pas. Voyant cela, il prit lui-même les devants et envoya une lettre au futur beau-père en s'enquérant de l'argent et en lui demandant quels étaient ses projets car on voulait déjà fixer une date pour les noces. Mais ce dernier, n'ayant pas la moindre idée de la manière dont il allait se procurer cet argent, ne donna pas suite.

Cette région était alors connue comme un endroit où poussait un raisin fameux, et de nombreux juifs gagnaient leur vie en faisant commerce de vin dans tout le pays.

Néanmoins, pour que les juifs acceptent d'en acheter, ils devaient prouver que le vin avait été fabriqué selon les règles strictes de la cacheroute. Ainsi, chaque commerçant s'efforçait d'obtenir une lettre de recommandation d'un Rav qui le connaissait, dans laquelle ce dernier certifiait de l'honnêteté du commerçant en question sur lequel on pouvait compter.

Un des habitants de Teltcheva était commerçant en vin, et lorsqu'il vint demander au Rav de la ville son certificat, ce dernier refusa de le lui donner, justement parce qu'il le "connaissait bien". Sans cette lettre, l'homme fut donc dans l'impossibilité de commercer. Sa fureur contre le Rav ne connut pas de limite, et stupidement, il décida de se "venger" de lui, jusqu'au bout. Il entendit parler de l'histoire de "la date du mariage", des fiançailles de la fille du Rav et du fait qu'il n'avait toujours pas payé la dot. Il se rendit donc à Hihahel, prit un air innocent et se rendit chez le Isma'h Moché. Après s'être salués mutuellement, le Isma'h Moché lui demanda :

« D'où êtes-vous ? »

- De Teltcheva.

- Ah, de Teltcheva ! Comment va votre Rav ? »

Le commerçant, ayant la ferme intention de porter préjudice et de faire complètement annuler le mariage grâce à ses paroles médisantes, répondit :

« Rav, il est extrêmement pauvre, il n'a pas un centime ! Et même s'il vendait tous ses biens, il n'y a pas la moindre éventualité qu'il puisse payer même une infime partie de la dot promise (il voulait lui faire comprendre qu'il ne pouvait pas songer à une date de mariage car il n'y avait aucune possibilité que le futur beau-père puisse payer quoi que ce soit). »

Lorsque le Isma'h Moché entendit ses paroles, il envoya chercher la Rabbanite et lui dit :

« Nous avons là un témoignage vivant de Teltcheva, que le futur beau-père est

complètement démuné. Il n'a rien et il n'aura rien ! A présent, je comprends pourquoi il n'a pas répondu aux lettres que je lui ai envoyées au sujet du règlement de la dot et de la fixation de la date du mariage. S'il en est ainsi, **fixons dès à présent une date pour les noces, car de toute façon, cela ne sert à rien d'attendre puisque le paiement de la dot n'arrivera pas.** J'envoie une lettre de ce pas au beau-père pour le prévenir que nous fixons une date ! »

Il s'avéra finalement que cet homme, qui se fatigua pour se rendre à Hihahel avec de « nombreuses pensées qui sont dans le cœur », afin de causer un énorme préjudice - provoquer l'annulation du mariage - fut la cause-même de « la décision d'Hachem se réalisera ». En effet, le Isma'h Moché comprit qu'il n'avait rien à attendre et il fixa une date pour le mariage.

Ne nous affolons donc pas lorsqu'untel place des embuches sur notre chemin pour nous empêcher d'avancer, car chaque embuche est un pas de plus pour nous faire du bien. Disons également au "persécuteur" : « Abandonne tes harcèlements, car tu n'obtiendras rien de tout cela, sauf de hâter le bienfait de ta victime ! »

« C'est ce qui est écrit, poursuit le Or Méir : « C'est un temps de détresse pour Yaakov, et c'est de là qu'il sera sauvé. » (Jérémie 30, 7) Comme nous l'avons développé plus haut : David Hamélekh dit : « Car elle nous a surpassés, Sa bonté » (Téhilim 117, 2), voulant sous-entendre que "même en Le voyant parfois adopter une conduite qui paraît rigoureuse avec Son peuple Israël, je suis convaincu que même ici, à travers cette rigueur, se cache et est enfouie Sa bonté, car il est certain que c'est Son habitude de prodiguer du bien et non de faire du mal וְהָיָה." « Car elle nous a surpassés (גבר) », à savoir que même si on vient nous montrer une conduite de rigueur (גבורה), néanmoins pour nous, Bné Israël, Sa bonté y est dissimulée (...). C'est le sens du verset : « C'est un temps de détresse pour Yaakov, et c'est de là qu'il sera sauvé » : même lorsqu'une période difficile

survient à Yaakov, c'est par **cette détresse elle-même** que surviendra la délivrance, car même dans celle-ci se dissimule la bonté du Saint-Béni-Soit-Il. »

Et telle est la voie des Tsadikim authentiques, fidèles à Hachem : **dans tout ce qui leur arrive, de bien ou de mal, ils ne font pas dépendre la situation de leur intelligence qui leur serait venue en aide ou de leur manque de perspicacité qui leur aurait causé un désagrément. Au contraire, ils pensent que c'est seulement d'Hachem que tout provient.** Car tout leur être est attaché au Créateur et à Ses décrets.

Ce n'est pas le cas des fauteurs, **dont l'ouverture d'esprit est limitée** : ils attribuent leur réussite et tout ce qui leur arrive à leur intelligence qui leur a permis de devenir ce qu'ils sont. **Et lorsque la roue de la fortune tourne, et qu'ils sont dans l'adversité וְהָיָה, ils oublient complètement que leurs difficultés proviennent d'Hachem, et ils font dépendre ce revirement d'un manque de vigilance et d'actes qu'ils auraient eux-mêmes provoqués.** Avec cette étroitesse d'esprit, ils demeurent constamment, corps et âme, dans le matérialisme et les mauvais traits de caractère (...).

C'est le sens du verset : « Et l'Egypte enterrait ceux d'entre eux qu'Hachem avait frappés. » Rachi en dévoile, en effet, la signification profonde lorsqu'il explique qu'"ils étaient occupés par leur deuil", en illustrant ainsi ce qui précède : **leur être intérieur n'était pas préoccupé par la pensée que tout provient d'Hachem (...).** Tout cela était absent de leur cœur, et ils étaient absorbés uniquement par leur deuil en se mortifiant du malheur qui leur était arrivé. Rachi veut signifier en disant "occupés par leur deuil" : uniquement par leur deuil. Telle n'est pas la voie des Tsadikim : eux ne ressentent pas que leurs épreuves proviennent d'eux-mêmes, mais seulement d'En-Haut. De ce fait, ils sont heureux dans ce monde comme dans le monde futur.

Tout cela concerne aussi cette période de Bein Hametsarim, période de deuil et de

douleur à cause de la destruction du Beth Hamikdache. Certes, il n'y a pas de plus grand malheur que celui-ci. Néanmoins, 'Haza'l nous enseignent que ce malheur renfermait un grand bienfait puisque "Hachem déversa sa colère sur les bois et les pierres et non sur son peuple, à D. ne plaise" (Eikha Rabba 4, 14). Le Imré Noam (Par. Mass'é) en déduit une explication de la déclaration du Ari Za'l : "Les mois de Tamouz et de Av sont en parallèle avec les yeux." **Cela nous enseigne que ni la providence du Créateur, ni Sa miséricorde ne nous quittent des yeux durant ces jours-là. Car la source de tout ces évènements est pleine de miséricorde. Mais, elle est dissimulée et n'est pas dévoilée au grand jour.**

Rabbi Its'hak de Nechkhiz écrit à ce sujet :

« Durant cette période, qui est celle de Bein Hametsarim, se dévoile chaque année une bonté immense **car, comme on le sait, le fait qu'Hachem déversa Sa colère sur des bois et des pierres sans amener la destruction d'Israël était pour le bien de celui-ci. Et cela se produisit parce qu'un amour immense pour eux se réveilla alors dans les mondes supérieurs. C'est pourquoi ces jours sont rappelés et suivis chaque année. Et chaque année, à cette même période, un immense amour s'éveille à notre égard et la Bonté Divine prend le dessus ainsi qu'une grande Miséricorde à l'égard de tout Israël.** »

Le Midrach rapporte que le Saint-Béni-Soit-Il dit aux Bné Israël : "Durant toutes ces quarante années que vous avez passées dans le désert, Je ne vous ai pas laissés vous enfuir, mais Je faisais tomber vos ennemis devant vous. De plus, combien de serpents et de scorpions se trouvaient là-bas, comme il est dit : « *Serpents brûlants et scorpions* » (Dévarim 8, 15), et Je ne les ai pas laissés vous faire du mal. » **C'est pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il dit à Moché : « Ecris les étapes où les Bné Israël sont passés afin qu'ils sachent quels miracles Je leur ai fait. »** D'où le sait-on ? Du fait que nous lisons : « *Voici les étapes.* »" Et le Sefat Emet d'expliquer que c'est la raison pour laquelle 'Haza'l fixèrent

de lire cette Paracha durant Bein Hametsarim, car durant cette période la porte de la fuite se referma devant les Bné Israël, au point que « *tous ses poursuivants l'ont atteint Bein Hametsarim (entre les frontières)* » (Eikha). C'est pourquoi le remède consiste à **réfléchir sur la Paracha des "étapes" (Mass'é) afin d'y voir combien le Saint-Béni-Soit-Il fit de miracles au sein même de l'épreuve. Grâce à cette réflexion, l'homme méritera la délivrance au cœur-même de l'adversité.** Et il conclut en disant : « **Et chaque fois que les voies se ferment devant un juif, ce n'est que pour qu'il regarde En-Haut et qu'il soumette son cœur à son Père céleste.** »

« Vous les ferez passer par le feu » ; accomplir les Mitsvot avec enthousiasme et flamme

« *Chaque chose utilisée avec le feu, vous la ferez passer par le feu et elle sera purifiée.* » (Matot 31, 23)

Le Béer Maïm 'Haïm (Sidouro Chel Chabbat 3, 18) commente ce verset ainsi :

« Toute tentation de fauter provient du feu qui brûle en l'homme et le pousse à transgresser un interdit. Sa réparation ne pourra dès lors être qu'à l'aide du feu qui le purifiera, en **"faisant passer la faute par le feu", en allumant en nous la flamme du service d'Hachem, pour son amour et pour sa crainte.** » Il explique ensuite longuement que le feu de la faute רח"ל est le feu du Guéhinam que subissent les fauteurs, **et le moyen de le refroidir et de l'éteindre est d'allumer en soi un feu sacré pour le service d'Hachem, de consacrer son cœur à l'amour et à la crainte du Saint-Béni-Soit-Il.** C'est le sens de la Guemara : "*Un feu dévorant : c'est le feu du Saint-Béni-Soit-Il.*" **Parce que le feu sacré pour accomplir la volonté Divine est le "feu du Saint-Béni-Soit-Il" et c'est lui qui dévore le "feu étranger".** »

Outre le fait, explique-t-il, que ce feu sacré surpasse et éteigne le feu du Guéhinam, il éteint également celui du Yetser Hara. Car lorsqu'un homme commet une faute רח"ל, le Yetser Hara introduit en lui une attirance

pernicieuse et une soif mauvaise de retourner à cette faute, à D. ne plaise. Et lorsqu'il allume en lui un feu sacré, il consume et fait disparaître tous ces mauvais désirs. Pour reprendre ses propres mots empreints d'un enthousiasme sacré : « Ce feu dévore celui du Yetser Hara et du Guéhinam, et l'homme cesse alors d'aspirer aux mauvais désirs et aux fautes qu'il a transgressées jusqu'à lors. Devant cette vivacité ardente pour Hachem qui brûle en lui, toutes les mauvaises tentations et tous les esprits d'impureté qui l'entourent seront dominés par le feu, et ils fondront comme de la cire. **Grâce aux flammes ardentes qui s'élèvent dans son cœur, "la maison de Yaakov se transforme en feu, et la maison d'Essav en paille".** »

On raconte que le Grize de Brisk, à une heure où le monde subissait la destruction, demeura seul avec cinq garçons et deux filles (la future Rabbanite Feinstein et la future Rabbanite Shiff) après que la Rabbanite eut quitté ce monde avec deux de ses enfants. La (future) Rabbanite Shiff, alors âgée que de sept ans, était accablée par la disparition de sa mère. L'unique "souvenir" qu'elle conservait d'elle était une chaîne cassée, qui n'était plus mettable. L'orpheline la gardait précieusement avec elle et la serrait contre son cœur, en chemin, en se couchant et en se levant le matin. Cet objet lui apportait un peu de consolation.

Quelques temps plus tard, des personnes influentes déployèrent tous leurs efforts et réussirent à obtenir les permis nécessaires afin de permettre l'Alya du Rav et de sa famille en Terre Sainte. Et en effet, après avoir traversé de multiples tribulations, ils accostèrent enfin sur les côtes du pays, la veille de Chabbat, dix minutes après le coucher du soleil. Bien entendu, il ne leur fut pas permis de transporter leurs affaires sur la Terre ferme, puisque la mer a le statut de "carmélite" et qu'il est défendu d'y transporter quoi que ce soit. Chaque passager se revêtit de tous les habits qu'il pouvait porter sur lui et c'est ainsi qu'ils descendirent du bateau. A présent, il s'agissait de savoir comment arriver à séparer une petite fille de

sept ans du dernier souvenir qui lui restait de sa mère ע"ה. C'était comme la séparer de celle-ci de son vivant. Qui pouvait expliquer à cette frêle créature remplie de peine et de larmes, les lois de "carmélite" et de transport d'objets pendant le Chabbat, alors que cette séparation la touchait au plus profond de son âme meurtrie ? La tâche étant ardue, elle incombait à son père, le Rav. La jeune enfant, qui devint plus tard la Rabbanite Shiff, raconta que celui-ci s'approcha alors d'elle, et avec amour, et chaleur, l'enlaça tout en s'étendant longuement en éloges sur la chaîne bien-aimée... Ensuite, il ajouta : « Mais, le Chabbat nous est encore plus cher, bien plus cher que la chaîne ! » Grâce à ses paroles, il réussit à réchauffer son cœur et elle accepta de renoncer à sa chaîne. Et c'est ainsi qu'elle aussi descendit du bateau.

Plus tard, la Rabbanite déclara : « En faisant la synthèse de ce qui se passa alors, on se demandera : les mots ont-ils la force de convaincre une petite fille dans une telle situation, de renoncer à "une part de sa mère" qu'elle voyait dans cette chaîne ? **Ce n'est donc que grâce à l'amour et à la chaleur que mon père, par sa grandeur, réussit à susciter en moi un amour illimité pour le Chabbat. Et celui-ci eut pour effet d'en surpasser tout autre !** »

Cette conclusion permet d'expliquer la formule que l'on récite (dans la prière de Chabbat) : "והנחילנו ה' אלוהינו בהאבה וברצון שבת קדשך" ["Fais-nous hériter, Hachem, notre D., avec amour et grâce, Ton saint Chabbat"] : grâce à l'amour que l'on porte pour le Chabbat, on méritera d'en hériter comme il se doit dans tous ses moindres détails.

Chacun de nous possède sa "chaîne", ses épreuves et les difficultés auxquelles il est confronté, au point qu'il ressente qu'il ne peut s'en détacher. Un conseil : **qu'il imprègne son cœur d'un grand amour pour son Père Céleste et qui L'aime, au point que cet amour en surpasse tout autre.** Grâce à cela, il sera en mesure de se séparer de toutes les choses indésirables et contraires à la sainteté, auxquelles il est attaché !